

V. *Traité du Jubilé* ; etc. ; Lyon, Ant. Beaujollin, 1667, in-16.

VI. *Brieve et dévotte histoire de l'Abbaye royale St-Martin de l'Isle-Barbe* ; Lyon, Matthieu Liberal, 1668, in-12. C'est encore un ouvrage contre Le Laboureur. Dans la *Biogr. Univ.*, on donne faussement la date de 1664.

VII. *Traité des Usures contre certains zelez qui font courre des écrits sur cette matière, qui ne servent qu'à mettre les consciences en scrupule* ; Lyon, Pierre Guillimin, 1674, in-12. Ce petit traité contient des choses locales assez curieuses. J'en extraurai quelques passages. «.. Les Prétendus réformés, qui sont tolérés dans cette grande ville, avaient un lieu où ils enterraient les corps de leurs morts contre les murailles du cimetière de l'hôpital ; mais le lieu étant sans clôture, les habitans d'alentour y allaient jeter leurs ordures ; pourquoi est-ce que ces pauvres abusés par leur hérésie ne s'en plaignaient pas ? La raison en est concluante : c'est qu'ils font toujours leurs enterrements la nuit, et ne viennent jamais le jour visiter leur sépulture, et étant opiniâtrés en ce dérèglement, ils n'avaient garde de s'en plaindre, ni donner ordre à demander justice de leurs plaintes. Ils firent clore ce misérable lieu, mais on y remarque un accident étrange à leur confusion ; car l'on voit en ce lieu-là où leurs corps sont enterrés que l'herbe n'y croit, n'y paraît jamais ; il se faisait tout de même lorsque le lieu était sans clôture, mais cela pouvant arriver de l'injure du temps, on n'en pouvait tirer aucune mauvaise conséquence, comme l'on fait maintenant ; car, dans le cimetière des Huguenots, dit tout le monde dans Lyon qui le visite souvent pour en voir la vérité, il n'y avait jamais aucune sorte d'herbe. Le cimetière de l'hôpital, où l'on enterre les Catholiques, qui est tout contre, la merveille entre deux, est herbu quasi incontinent après que les corps sont couverts de terre ; on le dit aux Prétendus, et ils le savent, et ne peuvent interpréter cet accident extraor-